

Master 2 - Droit de la propriété intellectuelle
Master 2 - Droit du cinéma, de l'audiovisuel, du multimédia
Séminaire de Droit international de la propriété intellectuelle

assuré par Jean-Sylvestre BERGÉ^(*)

Séance du 13 décembre : réfléchissez aux deux thèmes ci-dessous en identifiant l'ensemble des sources du droit international de la propriété intellectuelle et leurs principales caractéristiques respectives

I – Sources du droit international de la propriété intellectuelle et articulation des sources

A – Les sources

- Niveau international

- Niveau régional

- Niveau national

B – Articulation

- Articulation du droit national et international

- Articulation du droit national et régional

- Articulation du droit régional et international

II – Les grands principes gouvernant la protection internationale du droit de la propriété intellectuelle

A – Le traitement national / la non-discrimination

B – Le minimum conventionnel / l'harmonisation des droits

C – Le principe de territorialité / L'indépendance étatique des droits

D – La coopération administrative régionale et internationale

^(*) Professeur à l'Université Jean Moulin – Lyon 3 (EDIEC) - <http://lewebpedagogique.com/jsberge/> - jean-sylvestre.berge@univ-lyon3.fr

Séance du 20 décembre : identifiez l'ensemble des règles juridiques applicables aux questions ci-dessous, dès lors qu'un juge français est saisi

III – Le juge national compétent et la loi nationale applicable en droit international de la propriété intellectuelle

A – En droit pénal international (français)

- La compétence du juge français

- L'application de la loi française

B – En droit international privé (français, européen et/ou conventionnel)

- Le juge compétent

- La loi applicable

- La circulation des décisions de justice et l'exécution internationale

Séance du 21 décembre : contextualisez par un exemple chacun des sous-thèmes ci-dessous (essayez de vous inspirer de cas réels ou d'imaginer des situations nouvelles)

IV - Le juge international compétent et le droit international applicable en droit de la propriété intellectuelle

A - Le juge international compétent

- Arbitrage international

- CIJ

- ORD - OMC

- OEB

- CEDH

B - Le droit international applicable (questions choisies)

- Le droit de priorité

- Le libre-échange– la théorie de l'épuisement des droits

- La libre concurrence

- Les droits de l'homme
